



Résumé de l'audioconférence de ce vendredi 26 mars 2021, relative à la crise sanitaire liée au coronavirus, à la direction interrégionale (DI) des Hauts-de-France, en présence des représentants du personnel.

## Point sur la situation sanitaire au 25/03/21

Le Directeur Interrégional (DI) a débuté la réunion par la communication des chiffres de la semaine.

	Présents	Télétravail (au moins 1 journée/semaine)	Septaine	ASA (au moins 1 journée/semaine)	Malades avérés ou suspectés
<b>AG/CO</b>	274	336	2	3	14
<b>SU</b>	479	58	18	56	69
<b>TOTAUX</b>	<b>753</b>	<b>394</b>	<b>20</b>	<b>59</b>	<b>83</b>

La répartition du télétravail s'effectue de la manière suivante :

- TT 1j/semaine : 92 agents (72 AG/CO et 20 SU), en légère baisse par rapport à la semaine dernière ;
- TT 2j/semaine : 113 agents (92 AG/CO et 21 SU), la semaine dernière ;
- TT 3j/semaine : 102 agents (90 AG/CO et 12 SU) ;
- TT 4j/semaine : 49 agents (45 AG/CO et 4 SU) ;
- TT 5j/semaine : 38 agents (37 AG/CO et 1 SU).

L'instruction a été donnée aux services de favoriser le télétravail quand le poste le permet, tout en préservant la continuité du service.



## Questions diverses

**Vaccination** : Aucune information n'a été donnée par l'administration sur un accès prioritaire à la vaccination pour les douaniers.

De même, qu'aucune indication n'a été donnée concernant la vaccination qui pourrait être faite par le médecin de prévention.

**Retour d'isolement après arrêt maladie COVID** : Pour le moment, il n'y a pas d'obligation de réaliser un test pour reprendre le travail après un arrêt maladie lié à la COVID. Il est juste conseillé de contacter le médecin de prévention.

**Situation du BC de Dunkerque** : des points négatifs ont été relevés lors du CHS dénonçant une situation dégradée en matière de distanciation sociale. Le DI est dans l'attente d'une solution tangible.

**Nettoyage des locaux insuffisant à Cheriton** : Le DR de Dunkerque va consulter le PLI pour une évaluation de la situation.

**Réunions** : Le DI rappelle que les réunions en présentiel avec un maximum de six personnes, dans le respect de la jauge des salles de réunion, sont autorisées avec modération.

**Les représentants UNSA** : Pascaline BOUBET et Florence BAYART

---

Retrouvez l'information syndicale de Lille, Amiens,  
Dunkerque et des Hauts-de-France sur internet:

<http://www.unsadouanes.fr/fr/HAUTS-DE-FRANCE>

Pour nous rejoindre, adhérer, cliquer sur l'image ci-contre :

